

L'hon. M. RALSTON: L'état-major est-il augmenté?

L'hon. M. STIRLING: Non, sauf celui qui s'occupe actuellement du secours aux chômeurs.

Sir EUGENE Fiset: Il semble que le ministre, tout comme mon collègue, l'ancien ministre (l'hon. M. Ralston), commet une méprise. Dans le passé, ces officiers émargeaient au crédit des troupes permanentes. Ils remplissaient certaines fonctions, peut-être dans l'état-major, mais d'après ce que j'ai compris, leur solde sera incluse dans les crédits du gouvernement civil et de nouveaux postes dans l'état-major vont être créés pour eux. Le ministre vient de nous dire ce qu'ils étaient jusqu'ici et il a ajouté qu'ils avaient été portés au crédit du gouvernement civil au lieu de l'être comme auparavant à celui de la troupe permanente parce que le ministère ne pouvait pas leur payer une solde en rapport avec le travail qu'ils faisaient. J'en déduis que de nouveaux postes vont être créés dans l'état-major.

M. DONNELLY: Je tiens à protester contre ces crédits de la milice qui figurent tous les ans dans le budget. Je l'ai déjà fait et je proteste de nouveau. Il y a cette année une augmentation de \$117,000. Les maires de toutes les municipalités de l'Atlantique au Pacifique se sont réunis à Ottawa pour protester contre les dépenses que leur font encourir les chômeurs qui se trouvent dans les villes. Ils nous ont dit qu'ils ne pourraient plus rien fournir après le 1er mai, les impôts étant tellement élevés qu'ils ne pouvaient plus trouver d'argent pour prendre soin des chômeurs. Et voilà que nous voyons dans les crédits de la milice une augmentation de \$117,000. C'est la même chose tous les ans; on augmente les crédits de la milice, de la police et de tous les services de protection du pays. Je ne puis trouver une raison d'être à ce crédit. Quand on pense au nombre de gens qui sont sans travail, à la misère et à la pauvreté qui règnent au pays, aussi bien dans les campagnes que dans les villes, quand on pense que nos jeunes gens allaient se promener l'été dernier dans des camps militaires, à raison de \$1.10 par jour en plus de leur uniforme et de tout leur équipement, pendant que leurs pères restés à la maison, ne pouvaient même pas gagner \$1 par jour, il me semble que cela n'a pas de bon sens. Ce crédit devrait être réduit substantiellement chaque année et, pour ma part je répète que je n'en vois nullement la nécessité. Les membres de la troupe permanente montent en grade chaque année tout comme si la situation était normale. C'est absolument ridicule.

L'hon. M. RALSTON: Le ministre a-t-il bien dit qu'aucun nouveau poste dans l'état-

[L'hon. M. Stirling.]

major n'avait été créé à part d'un nouveau quartier-maître général dans un but spécial.

L'hon. M. STIRLING: C'est l'information que j'ai; il n'y a pas eu de nouvelles nominations dans l'état-major.

L'hon. M. RALSTON: J'en conclus que le poste d'officier d'état-major, services médicaux, a toujours existé?

L'hon. M. STIRLING: Il s'acquitte de ses fonctions sous un autre nom. C'est le même homme.

L'hon. M. RALSTON: Je ne parle pas de l'homme, mais du poste.

L'hon. M. STIRLING: Le poste est le même. Cet officier ne s'appelle plus le sous-directeur général des services médicaux mais l'officier d'état-major, services médicaux. Le même homme fait le même travail.

L'hon. M. RALSTON: L'ancien poste a été aboli et on en a créé un nouveau?

L'hon. M. STIRLING: Oui.

L'hon. M. RALSTON: Le ministre pourrait-il examiner la liste et nous dire ce qu'était l'ancien poste actuellement représenté par le poste payé actuellement avec les fonds qui figurent au crédit du gouvernement civil?

L'hon. M. STIRLING: C'est le seul changement qu'il y ait dans la liste.

(Le crédit est adopté.)

Services des cadets, \$150,000.

Sir EUGENE Fiset: Quel est le nombre des cadets qui ont suivi des cours de préparation militaire l'année dernière dans la province de Québec?

L'hon. M. STIRLING: Il y avait 320 unités, comme l'année précédente.

Sir EUGENE Fiset: Je veux dire celles qui ont eu une période d'instruction.

L'hon. M. STIRLING: C'est justement cela, je pense: 320.

M. WOODSWORTH: Le ministre veut-il nous donner le nombre des membres des bataillons scolaires, par province?

L'hon. M. STIRLING: Au 31 août 1934, en Nouvelle-Ecosse: 2,282; au Nouveau-Brunswick: 3,491; dans l'Île du Prince-Edouard: 754; dans Québec: 51,337; dans Ontario: 21,126; au Manitoba: 2,095; en Saskatchewan: 2,669; en Alberta: 1,792; en Colombie-Anglaise: 1,800. Soit un total de 87,346, en diminution de 46,986 sur les chiffres de l'année précédente.

M. WOODSWORTH: Dans quelles provinces se remarque la diminution?